

Faculté de médecine

Vice-décanat aux études médicales de premier cycle

Obligations relatives à la VACCINATION et au DÉPISTAGE tuberculinique requises par le ministère de la Santé et des Services sociaux

Tel que stipulé dans les conditions d'admission du programme - section Remarques :

Avant le début des cours, chaque nouvelle étudiante ou nouvel étudiant en médecine (année préparatoire ou doctorat) doit attester qu'il ou elle a reçu toutes les immunisations en plus de se soumettre au dépistage tuberculinique qu'exige le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Pour cela, vous devez impérativement faire remplir votre <u>programme de vaccination</u> par votre médecin de famille ou par un établissement de la santé (CLSC, clinique, clinique santé-voyage, pharmacie, etc.)

Pour que votre programme de vaccination soit valide :

- Inscrivez votre nom, prénom et programme ainsi que votre date denaissance dans le haut du formulaire.
- Assurez-vous que le professionnel de la santé a bien signé et apposé son sceau sur votre programme de vaccination.
- Téléversez tous les documents de vaccination sur votre <u>Centre étudiant</u>* à l'aide du formulaire <u>CHE_Dossier_santé_vaccination</u>, au plus tard le 6 septembre 2024.

Veuillez lire attentivement ci-dessous (page 2 à 8) toutes les consignes de vaccination des Services à la vie étudiante.

Merci de votre collaboration.

*Si vous avez rempli par le passé un programme de vaccination dans le cadre d'un programme d'études en sciences de la santé (ex. : pharmacie, nutrition, sciences infirmières, etc.), il n'est pas nécessaire d'en produire un autre : veuillez simplement téléverser votre document sur votre Centre étudiant.

Télécopieur: 514 343-6629



INFORMATIONS SUR LA VACCINATION DES ÉTUDIANT[E]S

D'ergothérapie, de kinésiologie, de médecine, de médecine dentaire, de pharmacie, de physiothérapie, de sciences infirmières et de travail social*

* Excluant les dépistages de tuberculose pour le programme de travail social

Informations pour les étudiant[e]s

Il vous est recommandé de débuter les démarches du programme de vaccination dès la réception des documents. L'évaluation de votre statut immunitaire et la mise à jour de la vaccination peuvent être faites en vous adressant au CLSC de votre secteur, dans une pharmacie offrant le service de vaccination, auprès de votre médecin de famille ou au Centre de santé et de consultation psychologique de l'Université de Montréal.

Il est de votre responsabilité de vérifier, à chaque fois que vous vous faites vacciner, que le vaccin reçu a été inscrit au carnet **ET** sur le formulaire. Cela diminue le nombre de procédures que vous aurez à faire.

Assurez-vous d'apporter avec vous toutes vos preuves de vaccination antérieures, soit votre carnet de vaccination de l'enfance, une copie de dossier médical contenant des vaccins, un registre informatique, les photocopies de votre carnet laissé dans votre pays d'origine, etc. Si vous n'avez pas vos preuves de vaccins antérieurs, faites les démarches pour les retrouver, car autrement, la vaccination est à refaire.

Certaines conditions pourraient vous exempter de recevoir certains vaccins (allergie à un vaccin, immunosuppression, grossesse). Une attestation médicale adéquate est exigée pour expliquer une telle exemption.

Avis aux vaccinateur[trice]s

SVP, complétez toutes les informations concernant les immunisations incluant le nom des vaccins ou tests (si requis), la date d'immunisation ou du test, ainsi que vos initiales, que vous ayez ou non administré le vaccin.

Assurez-vous de signer la feuille et apposer votre **sceau ou noter votre institution** au bas de la page, soit dans la section programme vaccinal amorcé ou programme vaccinal complété, selon le cas.

Tél.: 514 343-6452

vieetudiante.umontreal.ca



DÉPISTAGE TUBERCULINIQUE: TCT (PPD) (2 ÉTAPES)

Indiqué ¹	Non indiqué	Particularités
 Stagiaires des programmes d'ergothérapie, de kinésiologie, de médecine, de médecine dentaire, de pharmacie, de physiothérapie et des sciences infirmières Histoire vaccinale de BCG 	 Vous avez déjà une épreuve de dépistage antérieure positive (≥10mm): preuve écrite obligatoire Histoire antérieure de tuberculose Stagiaires des programmes d'optométrie, d'audio/ortho, de nutrition et de travail social 	Si vous avez déjà fait un dépistage négatif en 2 étapes, un seul test de contrôle est requis si vous avez été exposé de façon significative.

¹Si indiqué selon les recommandations du PIQ : se référer au questionnaire « Évaluation de l'indication des dépistages de tuberculose » pour les critères.

Lorsque le TCT est requis, il est recommandé de ne pas administrer de vaccin vivant (varicelle ou RRO) avec le 1^{er} test, à défaut de quoi il faudra attendre 4 semaines avant d'effectuer le 2^e

 \checkmark 1er test : si la réaction est de < 10 mm \rightarrow **faire** un 2e test à un intervalle de 1 à 4 semaines.

Dès qu'un résultat est positif, soit de \geq 10 mm (1^{re} ou 2^e étape) \rightarrow la personne doit être dirigée, avant le début des stages, vers un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée pour entreprendre les démarches de suivi.

Ainsi, toute personne ayant un résultat de dépistage tuberculinique positif, qu'il soit récent ou antérieur, doit fournir la preuve que le suivi médical du résultat positif a été effectué par un document justificatif, tel qu'une attestation du médecin, un résumé de consultation, etc.

COQUELUCHE

- Tous les étudiant[e]s doivent avoir au moins UNE DOSE de vaccin dcaT à vie. Pour l'étudiant[e] qui n'a jamais reçu de dcaT, aucun intervalle n'est à respecter depuis la dernière administration d'un dT si la composante coqueluche est requise. Administrer le vaccin dès que possible.
- Si la primo-vaccination est à faire contre la diphtérie et le tétanos, une de ces doses devra être associée avec la coqueluche.



Seules les étudiantes qui seraient enceintes nécessiteraient un rappel de dcaT, de préférence entre la 26^e et la 32^e semaine, et à chaque grossesse.

DIPHTÉRIE-TÉTANOS

- Si la 1^{re} dose est donnée avant l'âge de 4 ans : 4 doses, dont 1 dose à l'âge de 10 ans ou plus
- Si la 1re dose est donnée à l'âge de 4 ans ou plus : 3 doses dont 1 dose à l'âge de 10 ans ou plus
- Dans les 2 cas, un rappel est requis seulement à partir de 50 ans, si la dernière dose remonte à 10 ans et plus.
- Si primo-vaccination à refaire : 3 doses de dT dont une de dcaT

POLIOMYÉLITE

La poliomyélite étant éradiquée des Amériques, il n'est maintenant plus nécessaire de vacciner les adultes au Canada selon la mise à jour du PIQ de novembre 2013.

- Pour les étudiant[e]s de moins de 18 ans, ils et elles seront considérés[e] comme bien immunisés[e] si 3 doses, dont une à l'âge de 4 ans et plus, ont été reçues.
- Procéder à la vaccination si non adéquatement immunisé.

ROUGEOLE, RUBÉOLE, OREILLONS¹

Rougeole

Est considéré[e] comme adéquatement protégé[e] contre la rougeole, l'étudiant[e] qui :

- Est né[e] en 1969 ou avant : aucun vaccin;
- Est né[e] en 1970 ou après : a reçu 2 doses de vaccin; après l'âge d'un an, en respectant un intervalle d'un mois ou plus entre les 2 doses;
- A une attestation médicale certifiant avoir fait la rougeole avant 1996;
- A une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rougeole.
- Personnes ayant subi une épreuve diagnostique démontrant qu'elles ont fait la rougeole (ex : TAAN, sérologie)

Rubéole

Est considéré[e] comme adéquatement protégé[e] contre la rubéole, l'étudiant[e] qui :

• A une preuve écrite d'immunisation avec 1 dose de vaccin;

¹L'absence de protection contre une ou l'autre de ces 3 maladies entraine la nécessité de recevoir le vaccin combiné trivalent MMR.



A une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rubéole (≥ 10 UI/ml).

Oreillons

Est considéré[e] comme adéquatement protégé[e] contre les oreillons, l'étudiant[e] qui :

- Est né[e] en 1969 ou avant : aucun vaccin;
- Est né[e] en 1970 ou après : a une preuve écrite d'immunisation avec 1 dose de vaccin reçu après l'âge d'un an;
- A une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre les oreillons.

VARICELLE

Est considéré[e] comme adéquatement protégé[e] contre la varicelle, l'étudiant[e] qui :

- A une histoire antérieure de varicelle, à partir de l'âge de 1 an (assurez-vous que l'âge ou l'année de la maladie est écrit sur le formulaire);
- A une histoire antérieure de zona quel que soit l'âge;
- A une preuve sérologique d'immunité contre la varicelle;
- A une preuve écrite de vaccination avec le nombre de doses requises selon l'âge, même en présence d'une sérologie négative.

Le CIQ recommande un total de 2 doses pour les stagiaires et les travailleurs de la santé nouvellement embauchés au sein du système de santé québécois. À compter de l'âge de 50 ans, il est préférable de donner le vaccin contre le zona.

HÉPATITE B

La série vaccinale de 2 ou 3 doses en 6 mois (selon l'âge) devrait être reçue avant une exposition professionnelle éventuelle, accompagnée d'une recherche sérologique d'anticorps après la vaccination de 3 doses d'hépatite B si la dernière dose remonte à moins de 6 mois.

Un titre d'anti-HBs ≥ 10 UI/L après la vaccination indique que la personne est jugée protégée contre l'hépatite B et considérée comme « répondeur » au vaccin, peu importe le nombre de doses reçues.

Dans le cas où la dernière dose remonte <u>à plus de 6 mois</u>, une évaluation en post-exposition est recommandée en cas d'accident.

- Pour la vaccination en cours, le dosage d'anti-HBS devrait être réalisé après un intervalle de 1 mois et d'au plus 6 mois après la fin de la série vaccinale.
- Si le 1er dosage est négatif, l'étudiant devra recevoir entre 1 et 3 doses du vaccin et faire d'autres sérologies.



MÉNIGOCOQUE C

 Tous les étudiants de moins de 18 ans doivent avoir reçu 1 dose du vaccin contre le méningocoque C.

Sources:

Comité sur l'immunisation du Québec. (2024), Protocole d'immunisation du Québec, 7e édition, mise à jour d'avril 2024, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux. https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/protocole-d-immunisation-duquebec-pig/

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2021). *Immunisation des travailleurs de la santé, des stagiaires et de leurs professeurs*. https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-278-05W.pdf.

Tél.: 514 343-6452

vieetudiante.umontreal.ca



PROGRAMME DE VACCINATION ET DE DÉPISTAGE TUBERCULINIQUE

Nom	Prénom_	
Programme	Date de naissance	

	Nom du vaccin ou du test	Date (AAAA/MM/JJ)	Initiales et sceau ou institution
Dépista	age tuberculinique (2 étapes)	☐ Non-indiqué	Feuille d'éval. indications TCT jointe 🗖
1° TCT	•		
lectur	re :mm		
2° TCT			
lectur	re: mm	1 1	
3° TCT	re :mm (contrôle)	1 1	
			
TCT + c	re :mm ou ATCD de TB : joindre rapport de	Date consult./examen :	
	ation médicale ou copie r-x poumons		Copie rapport de consult. jointe
	s diphtérie-coqueluche-tétanos-polio		Copie rapport de corisdit. Jointe 🗅
	vaccin et date :		
I NOITI GG	- Vaccin et date :	1 1	
		<u> </u>	
-			
		<u> </u>	
-			
	R – RRO (rougeole-rubéole-oreillons)	<u> </u>	
	R 🗖 ou anti-rougeoleux 🗖		
	Hépatite B	☐ Non-indiqué	
1ère dos	e :		
2e dose	:		
3e dose	:		
anti-HB	ls : pos.≥10 UI/Lnég		
	ge négatif : refaire une dose de vaccin hépatite		
	l'un autre dosage <u>un mois après.</u>	☐ Sérologie non requise	
4e dose		1 1	
anti-HB	s : pos.≥10 UI/Lnég		
	losage est négatif redonner 2 autres doses		
5 ^e dose		1 1	
6e dose	:		
anti-HB	ls : pos.≥10 UI/Lnég		
Est-ce o	que l'étudiant(e) a eu la varicelle ou	Année ou âge :	
	e antérieure de zona ?	G	
oui 🗖	non 🗖 et année ou âge		
Si non.	épreuve sérologique :		
	at : négatif 🗖 positif 🗖		
	atif : Vaccin varicelle dose 1		
Orriogo	Vaccin varicelle dose 2		
Méningi			
	ans : méningocoque C nécessaire		
	applicable	1 1	
	Programme vaccinal amorcé, peut intégre	r ege etange	
	(date, signature et sceau)	i ses slayes	
	Programme vaccinal complété		
	(date, signature et sceau)		



Évaluation de l'indication des dépistages de tuberculose

Les étudiant[e]s des programmes dont le dépistage de tuberculose est recommandé doivent répondre aux questions suivantes :
Êtes-vous né au Canada en 1976 ou avant? □ oui* □ non
Avez-vous déjà reçu le vaccin contre la tuberculose (BCG)? □ oui* □ non □ Dans l'incertitude, joindre la page de votre carnet de vaccination
Avez-vous déjà eu une exposition connue dans le passé à un cas de tuberculose contagieuse?□ oui* □ non
Avez-vous fait un séjour d'une durée cumulative de 3 mois ou plus dans un ou des pays à incidence élevée de tuberculose?
→Pour la liste des pays, voir le Guide d'intervention santé-voyage** à la section Liste des pays à incidence élevée de tuberculose (≥ 30 cas/100 000 habitants/année)
 Si vous avez répondu « oui » à la dernière question, dans quel(s) pays avez-vous voyagé et combien de temps?
*Répondre à une question avec astérisque nécessite de pratiquer les dépistages de tuberculose tel que recommandé par le MSSS, selon l'évaluation du ou de la professionnel[le] de la santé
** https://www.inspq.qc.ca/sante-voyage/guide/risques/tuberculose/situation
Si vous avez répondu « non » à toutes les questions, vous n'aurez pas à faire de TCT, il sera inscrit sur votre formulaire « valeur de base = 0 mm ».
Nom de l'étudiant[e] en lettre moulées :
Date : Signature de l'étudiant[e] :